

Novembre 2024

Collision des deux cabines avec les gares sur le téléphérique de la Cime Caron dans la station de Val Thorens (Savoie) survenue le 19 novembre 2024

Fiche de présentation

Le téléphérique de la Cime Caron

D'une longueur 2 047 m et d'un dénivelé de 866 m, le téléphérique permet de rejoindre la Cime Caron à 3 193 m d'altitude, sommet de la station de Val Thorens. Il a été construit en 1982 par Poma, et permet de transporter au maximum 143 passagers par cabine. C'est l'appareil emblématique de la station.



Plan de la station de Val Thorens et localisation du téléphérique de la Cime Caron

Il est exploité par la SETAM, société qui exploite l'ensemble des remontées mécaniques (32) du domaine de Val Thorens. Val Thorens est la plus haute station d'Europe.

Les faits

Depuis l'été, un chantier se déroule au sommet de la Cime Caron : un nouveau bâtiment est en construction afin d'accueillir le poste de secours, un restaurant, une terrasse, des locaux techniques...

Le mardi 19 novembre à 6h44, le conducteur du téléphérique enclenche l'appareil. Des ouvriers – au nombre de 17 – montent dans la cabine positionnée dans la gare aval afin de se rendre sur le chantier. Le conducteur les accueille, les fait monter dans la cabine puis retourne à son pupitre dans le local commande. Là, il shunte des sécurités puis il fait avancer la cabine de quelques mètres et l'arrête afin de lui accrocher une nacelle dessous. Puis le conducteur remet l'appareil en mouvement à l'aide du potentiomètre jusqu'à la valeur de 8 m/s.

Le trajet dure environ 5 minutes. Avant ce délai, le conducteur sort du poste de commande, alerté par un bruit bizarre à l'extérieur, au niveau de la télécabine adjacente au téléphérique. Il reste dehors et ne retourne pas au pupitre. Les cabines du téléphérique poursuivent leur mouvement et heurtent chacune leur gare d'arrivée. Les dégâts matériels sont importants. Dans la cabine montante qui heurte la gare amont, il y a eu six blessés dont deux graves – leurs jours ne sont pas en danger.

Les opérations de secours ont été compliquées par le mauvais temps et par les conditions d'accès.



Cabine du téléphérique de la Cime Caron

Ouverture de l'enquête

Étant donné la gravité des conséquences humaines et matérielles, le directeur du BEA-TT a décidé d'ouvrir une enquête le jour même.

Les investigations porteront principalement sur les facteurs humains et organisationnels qui sont au cœur de cet événement.

L'enquête sera réalisée dans le cadre des articles L.1621-1 à 1622-2 et R.1621-1 à 1621-26 du Code des transports. Elle a pour seul objet de prévenir de futurs accidents et ne vise pas à déterminer des responsabilités. Elle consiste à collecter et analyser les informations utiles pour déterminer les causes exactes et les facteurs contributifs à la survenue de l'accident, en vue de formuler des recommandations de sécurité visant à réduire le risque de répétition d'accident analogue.